

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00501
Numéro SIREN : 429 320 922
Nom ou dénomination : BMA

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/039969

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/039969**
n°de gestion : **2000B00501**
n°SIREN : **429 320 922 RCS Lyon**

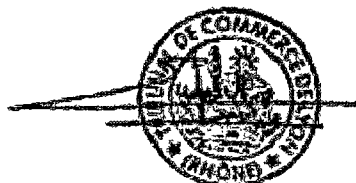
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 03/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BMA - Société par actions simplifiée
94 rue Servient Immeuble le Mercure 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : **31/12/2018**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5329899

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : BMA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 94 rue Servient 69003 LYON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 9 3 2 0 9 2 2 0 0 0 3 3 Néant *

				Exercice N clos le, N-1		Exercice N-1 clos le, N-2	
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 035	AG	13 574	2 461	1 201
	Fonds commercial (I)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	162 732	AQ	124 774	37 958	54 232
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	36 837	AU	34 805	2 033	4 479
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	9 600	CV		9 600	9 600
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE		15	15
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	457	BI		457	457	
TOTAL (II)	BJ	225 676	BK	173 152	52 524	69 984	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP	347 054	BQ	1 318	345 736	334 957
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	676 220	BY	158 377	517 843	492 445
	Autres créances (3)	BZ	51 221	CA		51 221	94 082
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	200 329	CG		200 329	291 571	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 007	CI		8 007	9 509	
TOTAL (III)	CJ	1 282 831	CK	159 695	1 123 136	1 222 563	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 508 507	IA	332 847	1 175 661	1 292 547
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	457	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *		Stocks		Créances			

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

Désignation de l'entreprise : BMA

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4.0... 0.00)	DA	40 000	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	714 762	693 055	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(39 146)	21 707	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	719 616	758 762	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	101 807		
	TOTAL (III)	DR	101 807		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	621	4 155	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	5 197	3 436	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 650	106 377	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 212	74 853	
	Dettes fiscales et sociales	DY	212 642	299 655	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		12 480	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	83 916	32 830	
TOTAL (IV)	EC	354 238	533 785		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 175 661	1 292 547		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	354 238	533 785	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : BMA		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			FG	1 200 336	FH	14 500	FI	1 214 836	1 276 905
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 200 336	FK	14 500	FL	1 214 836	1 276 905	
	Production stockée*					FM	(19 748)	(28 963)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	49 072	13 124	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 244 168	1 261 076
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	457 671	408 777	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 503	26 495	
	Salaires et traitements*					FY	480 394	507 918	
	Charges sociales (10)					FZ	198 908	214 366	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	20 608	19 536
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		58 550
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	101 807		
	Autres charges (12)					GE	5	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 285 895	1 235 644
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(41 727)	25 432	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7	225	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7	225	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7)	(225)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(41 735)	25 207	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>BMA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 193
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 193
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 193
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(395) 3 500
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 246 361 1 261 076
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 285 508 1 239 369
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(39 146) 21 707
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	2 193
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	91 3 283
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	9 369 9 369
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9 9 369		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Sté Française des Casinos Rbt frais Article 700			600
JLM rembt radiateur			40
AXA complt indemnité sinistre 2017			1 553

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

Cagid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 175 660.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 214 835.87 Euros et dégageant un déficit de 39 146.15- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 11 089 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été utilisé pour le renforcement du fonds de roulement de l'entreprise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 887		3 148
Installations générales agencements aménagements des constructions	162 732		
Installations générales agencements aménagements divers	666		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 171		
TOTAL	199 569		
Autres participations	9 600		
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	457		
TOTAL	10 072		
TOTAL GENERAL	222 528		3 148

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			16 035	16 035
Installations générales agencements aménagements constr.			162 732	162 732
Installations générales agencements aménagements divers			666	666
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			36 171	36 171
TOTAL			199 569	199 569
Autres participations			9 600	9 600
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			457	457
TOTAL			10 072	10 072
TOTAL GENERAL			225 676	225 676

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 686	1 888		13 574
Installations générales agencements aménagements constr.	108 500	16 274		124 774
Installations générales agencements aménagements divers	18	216		234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 341	2 230		34 571
TOTAL	140 859	18 720		159 579
TOTAL GENERAL	152 544	20 608		173 152

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 888				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	16 274				
Instal.générales agenc.aménag.divers	216				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 230				
TOTAL	18 720				
TOTAL GENERAL	20 608				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts		16 807			16 807
Autres provisions pour risques et charges		85 000			85 000
TOTAL		101 807			101 807

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	31 846		30 528		1 318
Sur comptes clients	176 830		18 453		158 377
TOTAL	208 675		48 981		159 695
TOTAL GENERAL	208 675	101 807	48 981		261 502
Dont dotations et reprises d'exploitation		101 807	48 981		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	457	457	
Clients douteux ou litigieux	246 315	246 315	
Autres créances clients	429 906	429 906	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 272	2 272	
Impôts sur les bénéfices	21 582	21 582	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 967	10 967	
Groupe et associés	5 020	5 020	
Débiteurs divers	11 380	11 380	
Charges constatées d'avance	8 007	8 007	
TOTAL	735 905	735 905	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	621	621		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 212	30 212		
Personnel et comptes rattachés	31 908	31 908		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 547	59 547		
Taxe sur la valeur ajoutée	114 432	114 432		
Autres impôts taxes et assimilés	6 755	6 755		
Groupe et associés	5 197	5 197		
Produits constatés d'avance	83 916	83 916		
TOTAL	332 588	332 588		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 907			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	4 000			4 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :
les logiciels sont amortis sur 1 à 3 ans.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	15 120	100.00
Logo	915	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Le règlement 2004-06 du CRC du 24 novembre 2005 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs est entré en application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005.

Immobilisations non décomposables :

En accord avec le règlement du CRC la société a opté pour la simplification offerte aux PME consistant à ne pas modifier les conditions d'amortissements définies par les usages antérieurs

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	5 ans
Matériel de bureau et inform.	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans/10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir ces participations si elle avait à les acquérir.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours ont été évalués d'après les budgets définis sur les affaires en cours à la clôture de l'exercice et les estimations d'avancement des prestations sur ces mêmes affaires.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les travaux en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	174 444
Autres créances	7 559
Total	182 003

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 040
Dettes fiscales et sociales	40 542
Total	49 203

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 007
Total	8 007
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	83 916
Total	83 916

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette rubrique n'est pas renseignée car elle conduirait à identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	5
Total	7

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Néant

Informations relatives aux parties liées :

Les transactions avec les parties liées ont été faites à des conditions de marché.

Honoraires CAC:

- dans le cadre de la mission des comptes : 3 740 €
- dans le cadre des Autres services que la certification des comptes : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entité et des hypothèses actuarielles retenues, le total des engagements au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2018 s'élève à : 19 023€

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

35 à 44 ans moins de 35 ans	21 à 30 ans plus de 30 ans	
		19 023
Engagement total		19 023

Hypothèses de calculs retenues

Méthode : méthode des unités de crédit projetées

- Départ à la retraite à l'âge légal soit 60/62 ans
- Taux de rotation du personnel faible
- Taux de charges sociales patronales de 41%
- Taux d'augmentation annuelle des salaires faible
- Convention collective des experts-comptables et commissaires aux comptes
- Table de mortalité Insee 2017
- Taux d'actualisation net d'inflation 0.5%

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS CABINET BONNET LYON B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	40 000		24.00	9 600	9 600	5 000				

Le 03/05/2019
PIERRE BONNET PRESIDENT

BMA

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 94 rue Servient - Immeuble Le Mercure
69003 LYON

429 320 922 RCS LYON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 28 JUIN 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à – 39 146,15 euros en totalité sur le compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 28 JUIN 2019


Voix pour : 3996

Voix contre :

Abstention : 4

Cette résolution est *a.elytce*

Certifié conforme
Le Président
Pierre BONNET



Ludovic BOULLE
Anne GUILLEMIN
Jérôme LECLERCQ
Julien MASSA

BMA

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 Euros

Siège social : Immeuble le Mercure
94, rue Servient
69003 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société BMA,

| **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

| **Fondement de l'opinion**

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

MÂCON - Siège Social
Espace d'activités de Sennecé
644, rue des Grandes Teppes
71000 MÂCON
Tél : + 33 3 85 36 84 84
Fax : + 33 3 85 36 84 50
contactmacon@andre-legroupe.com

CHAROLLES
5, Place Charles le Téméraire
71120 CHAROLLES
Tél : + 33 3 85 24 29 10
Fax : + 33 3 85 24 29 11
contactcharolles@andre-legroupe.com

CHALON SUR SAÔNE
3 avenue de Châlon
71380 SAINT MARCEL
Tél : + 33 3 58 09 80 94
Fax : + 33 3 85 36 84 50
contactchalon@andre-legroupe.com

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

| Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Valorisation des travaux en cours**

L'annexe dans sa partie « Complément d'informations relatif au bilan » inclue des notes « Evaluation des produits et des encours » et « Dépréciation des stocks » qui décrivent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des travaux en cours.

Nos travaux ont principalement consisté à apprécier le caractère approprié de ces règles et méthodes, à en vérifier, par sondages, la correcte application et, pour ce qui concerne les dépréciations, à apprécier leur caractère raisonnable des estimations effectuées.

| Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

| Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

| Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

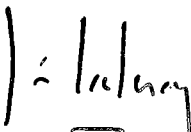
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Mâcon, le 12 juin 2019

FOGEX SAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de DIJON



Jérôme LECLERCO

ANNEXE AU RAPPORT

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BMA

94 rue Servient

Le Mercure

69003 LYON

COMPTES ANNUELS

BMA

94 RUE SERVIENT

69003 LYON

04 72 83 94 83

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	16 035	13 574	2 461	1 201	1 260	104.91	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	162 732	124 774	37 958	54 232	16 274	30.01	
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	36 837	34 805	2 033	4 479	2 446	54.62	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	9 600		9 600	9 600				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	15		15	15				
Prêts								
Autres immobilisations financières	457		457	457				
	Total II	225 676	173 152	52 524	69 984	17 460	24.95	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	347 054	1 318	345 736	334 957	10 780	3.22	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	676 220	158 377	517 843	492 445	25 399	5.16	
	Autres créances	51 221		51 221	94 082	42 861	45.56	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	200 329		200 329	291 571	91 242	31.29		
Charges constatées d'avance (3)	8 007		8 007	9 509	1 502	15.80		
	Total III	1 282 831	159 695	1 123 136	1 222 563	99 426	8.13	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 508 507	332 847	1 175 661	1 292 547	116 886	9.04	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

457

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000		40 000			
	Réserves						
	Réserve légale	4 000		4 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	714 762		693 055		21 707	3.13
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	39 146		21 707		60 853	280.34
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	719 616		758 762		39 146	5.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		101 807			101 807	
	Total III		101 807			101 807	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires				3 907	3 907	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				248	373	150.66
	Concours bancaires courants	621		3 436		1 761	51.26
	Emprunts et dettes financières diverses	5 197					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 650		106 377		84 727	79.65
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 212		74 853		44 641	59.64	
Dettes fiscales et sociales	212 642		299 655		87 013	29.04	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			12 480		12 480	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	83 916		32 830		51 086	155.61
	Total IV	354 238		533 785		179 547	33.64
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 175 661		1 292 547		116 886	9.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

354 238

533 785

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 200 336	14 500	1 214 836	1 276 905		62 069	4.86
Chiffre d'affaires NET	1 200 336	14 500	1 214 836	1 276 905		62 069	4.86
Production stockée			19 748	28 963		9 214	31.81
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			49 072	13 124		35 948	273.92
Autres produits			9	10		1	14.44
Total des Produits d'exploitation (I)			1 244 168	1 261 076		16 908	1.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			457 671	408 777		48 895	11.96
Impôts, taxes et versements assimilés			26 503	26 495		8	0.03
Salaires et traitements			480 394	507 918		27 524	5.42
Charges sociales			198 908	214 366		15 459	7.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 608	19 536		1 072	5.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				58 550		58 550	100.00
Dotations aux provisions			101 807			101 807	
Autres charges			5	2		3	123.90
Total des Charges d'exploitation (II)			1 285 895	1 235 644		50 251	4.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			41 727	25 432		67 159	264.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 193

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7	225	218	96.75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7	225	218	96.75
2. Résultat financier (V-VI)	7	225	218	96.75
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	41 735	25 207	66 941	265.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 193		2 193	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 193		2 193	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 193		2 193	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	395	3 500	3 895	111.29
Total des produits (I+III+V+VII)	1 246 361	1 261 076	14 714	1.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 285 508	1 239 369	46 139	3.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	39 146	21 707	60 853	280.34

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 175 660.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 214 835.87 Euros et dégageant un déficit de 39 146.15- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 11 089 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été utilisé pour le renforcement du fonds de roulement de l'entreprise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 887		3 148
Installations générales agencements aménagements des constructions	162 732		
Installations générales agencements aménagements divers	666		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 171		
TOTAL	199 569		
Autres participations	9 600		
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	457		
TOTAL	10 072		
TOTAL GENERAL	222 528		3 148

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			16 035	16 035
Installations générales agencements aménagements constr.			162 732	162 732
Installations générales agencements aménagements divers			666	666
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			36 171	36 171
TOTAL			199 569	199 569
Autres participations			9 600	9 600
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			457	457
TOTAL			10 072	10 072
TOTAL GENERAL			225 676	225 676

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 686	1 888		13 574
Installations générales agencements aménagements constr.	108 500	16 274		124 774
Installations générales agencements aménagements divers	18	216		234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 341	2 230		34 571
TOTAL	140 859	18 720		159 579
TOTAL GENERAL	152 544	20 608		173 152

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 888				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	16 274				
Instal.générales agenc.aménag.divers	216				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 230				
TOTAL	18 720				
TOTAL GENERAL	20 608				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts		16 807			16 807
Autres provisions pour risques et charges		85 000			85 000
TOTAL		101 807			101 807

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	31 846		30 528		1 318
Sur comptes clients	176 830		18 453		158 377
TOTAL	208 675		48 981		159 695
TOTAL GENERAL	208 675	101 807	48 981		261 502
Dont dotations et reprises d'exploitation		101 807	48 981		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	457	457	
Clients douteux ou litigieux	246 315	246 315	
Autres créances clients	429 906	429 906	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 272	2 272	
Impôts sur les bénéfices	21 582	21 582	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 967	10 967	
Groupe et associés	5 020	5 020	
Débiteurs divers	11 380	11 380	
Charges constatées d'avance	8 007	8 007	
TOTAL	735 905	735 905	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	621	621		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 212	30 212		
Personnel et comptes rattachés	31 908	31 908		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 547	59 547		
Taxe sur la valeur ajoutée	114 432	114 432		
Autres impôts taxes et assimilés	6 755	6 755		
Groupe et associés	5 197	5 197		
Produits constatés d'avance	83 916	83 916		
TOTAL	332 588	332 588		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 907			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	4 000			4 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :
les logiciels sont amortis sur 1 à 3 ans.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	15 120	100.00
Logo	915	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Le règlement 2004-06 du CRC du 24 novembre 2005 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs est entré en application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005.

Immobilisations non décomposables :

En accord avec le règlement du CRC la société a opté pour la simplification offerte aux PME consistant à ne pas modifier les conditions d'amortissements définies par les usages antérieurs

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	5 ans
Matériel de bureau et inform.	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans/10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir ces participations si elle avait à les acquérir.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours ont été évalués d'après les budgets définis sur les affaires en cours à la clôture de l'exercice et les estimations d'avancement des prestations sur ces mêmes affaires.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les travaux en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	174 444
Autres créances	7 559
Total	182 003

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 040
Dettes fiscales et sociales	40 542
Total	49 203

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 007
Total	8 007
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	83 916
Total	83 916

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette rubrique n'est pas renseignée car elle conduirait à identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	5
Total	7

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Néant

Informations relatives aux parties liées :

Les transactions avec les parties liées ont été faites à des conditions de marché.

Honoraires CAC:

- dans le cadre de la mission des comptes : 3 740 €
- dans le cadre des Autres services que la certification des comptes : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entité et des hypothèses actuarielles retenues, le total des engagements au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2018 s'élève à : 19 023€

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

35 à 44 ans moins de 35 ans	21 à 30 ans plus de 30 ans	
		19 023
Engagement total		19 023

Hypothèses de calculs retenues

Méthode : méthode des unités de crédit projetées

- Départ à la retraite à l'âge légal soit 60/62 ans
- Taux de rotation du personnel faible
- Taux de charges sociales patronales de 41%
- Taux d'augmentation annuelle des salaires faible
- Convention collective des experts-comptables et commissaires aux comptes
- Table de mortalité Insee 2017
- Taux d'actualisation net d'inflation 0.5%

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15. PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS CABINET BONNET LYON	40 000		24.00	9 600	9 600	5 000				
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

Le 03/05/2019
PIERRE BONNET PRESIDENT